

Yaoundé, le 23 juin 2020

Objet : 25^{ème} Journée Africaine de la Fonction Publique

***Chers personnels et usagers de la Fonction Publique
Camerounaise,***

Pour la troisième fois et à la même occasion, j'ai cru devoir recourir à mon encrier pour une correspondance que j'adresse singulièrement à vous, personnels et usagers de la fonction publique camerounaise.

Ainsi que semble l'inspirer le thème de réflexion retenu, cette année, à l'occasion de la Journée Africaine de la Fonction Publique (JAFP), vous constituez tout à la fois : les principaux acteurs et les deux piliers du pont mis en place pour convoier la paix et le développement au sein de la communauté nationale.

De notre appréciation, « **le rôle de l'administration publique dans la construction et le maintien d'une coexistence pacifique entre les communautés** », retenu comme thème central de la 25^{ème} édition de la JAFP, doit s'appréhender dans le contexte particulier de crise sanitaire que nous impose le COVID-19. Il peut également être apprécié à l'aune de la contribution de l'administration publique camerounaise à l'œuvre de construction nationale.

C'est sur ces deux axes que je souhaite orienter ma communication de ce jour pour honorer par ailleurs, une tradition établie entre vous et nous depuis 2018.

Le contexte de crise sanitaire en cours, compromet et contrarie toute la solennité que nous aurions voulu donner à la célébration de l'An 25 de la JAFP, instituée lors de la première conférence panafricaine des Ministres de la Fonction publique, tenue les 20 et 21 juin 1994 à Tanger, au Maroc.

Comme tout le monde, nous sommes tenus par le respect des mesures gouvernementales d'hygiène et de distanciation physique. Comme dans tous les pays du monde, le Gouvernement de la République du Cameroun a pris diverses mesures pour freiner la propagation du Covid 19.

En ces moments difficiles pour notre pays, nous avons une pensée pieuse pour les agents publics qui ont perdu la vie à cause de cette maladie. Nous voulons également, à la suite du Président de la République, Chef de l'Etat, et du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, rendre un hommage particulier à tous les agents publics mobilisés ou en première ligne dans la lutte contre cette pandémie. Ces fonctionnaires, contractuels ou décisionnaires de divers corps de métier, notamment du secteur de la santé publique, forcent notre admiration et méritent notre soutien et nos encouragements. Nous les invitons ainsi que tous les autres personnels de l'Etat qui assurent la continuité du service public, à respecter les gestes barrières afin de briser la chaîne de contamination de cette maladie.

Le thème de la célébration de cette année nous invite à construire une Afrique constituée des Nations unies dans leurs diversités, sans conflits, mais aussi à prévenir les génocides, les violations flagrantes des droits de l'homme et les catastrophes humanitaires et donc, à faire de la paix une réalité pour tous.

Cette invite s'inscrit en droite ligne du vibrant appel du Président de la République, S.E. Paul BIYA, lors de sa déclaration à la 72ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, le 22 septembre 2017 : « ***Pour le Cameroun, comme pour la plupart de nos Etats, la paix est une condition sine qua non de la survie de l'humanité et de tout développement durable. Cette paix demeure dangereusement menacée, notamment par le terrorisme, les conflits, la pauvreté et les dérèglements climatiques. Aujourd'hui nous sommes tous, je dirais,***

« mendiants de la paix ». Et ces menaces persistantes nous interpellent tous au plus haut niveau ».

Chers usagers du service public,

La fonction publique, qui regroupe l'ensemble des personnels affectés au service public, est le principal vecteur de la paix et le garant de la sécurité en Afrique. C'est grâce à ses personnels que les services d'intérêt général sont fournis à tous ceux qui les sollicitent. Le rôle des agents publics dans la promotion du développement durable est de ce fait crucial car, ils sont les ouvriers de la paix et le cas échéant, de la reconstruction et du développement post conflit. Afin de leur garantir les mêmes droits qu'aux autres citoyens, la promotion des libertés individuelles et collectives, notamment la liberté d'expression, la liberté d'association ainsi que le droit à la représentation sont consacrés au sein de notre fonction publique.

La contribution de l'administration publique camerounaise à la grande œuvre de construction nationale. Voilà qui peut également nourrir la réflexion en cette 25^e édition de la Journée Africaine de la Fonction Publique. La préservation de la diversité et la gestion inclusive des affaires publiques sont une réalité au sein de notre administration publique.

Dans son rôle central pour la consolidation et la préservation de la paix, la fonction publique remplit outre ses fonctions d'ordre, de réglementation et de sécurité, de promotion du développement économique durable, de valorisation de l'éducation et de la culture, un rôle imminent de protection et de régulation sociale.

De fait, depuis notre indépendance, les principes de gestion et l'organisation de notre fonction publique font d'elle, un terreau de l'expérimentation de la paix et de l'unité nationale. Cette caractéristique est encore mise en exergue dans un contexte

marqué notamment par les crises identitaire et sécuritaire qui menacent notre cohésion nationale.

Face à ces menaces parfois asymétriques, l'Etat camerounais à travers les forces de défense et de sécurité, les autorités administratives, le personnel diplomatique et consulaire, ainsi que le personnel des services financiers, techniques et sociaux, ne ménage aucun effort pour faire taire les armes, consolider le vivre-ensemble et enclencher le processus de reconstruction des zones sinistrées. Le maintien de la paix, la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes et la promotion du développement durable sont au cœur de l'activité de nos services publics.

Parmi les actions mises en œuvre pour la consolidation de la paix au Cameroun, ces dernières années, on peut mentionner :

- L'organisation du dialogue social dans la fonction publique ainsi que dans les autres secteurs de l'activité publique ;
- la création d'une Commission Nationale pour le Bilinguisme et le Multiculturalisme, suivie de la promulgation de la loi n° 2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun, pour inciter les entités publiques et les citoyens camerounais à la pratique d'un bilinguisme officiel égalitaire et du multiculturalisme, gages de la consolidation de la paix, de l'unité nationale et de la volonté quotidienne de nos populations de vivre ensemble ;
- la création du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (CNDDR), afin de créer un cadre d'accueil et de réinsertion sociale pour les repentis du Boko Haram et les membres des groupes armés, la réhabilitation et l'aménagement des infrastructures de base, ainsi que l'adoption du Plan présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, en vue de la revitalisation économique et la promotion de la cohésion sociale de ces régions ;

- la tenue du Grand Dialogue National qui a permis la rencontre inclusive de toutes les forces vives en vue de répondre principalement aux aspirations profondes de certains de nos frères et sœurs ;

- l'accélération du processus de décentralisation avec la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, qui consacre, outre le statut spécial pour les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'élection des exécutifs communaux et le renforcement des pouvoirs des organes des collectivités territoriales décentralisées.

A moyen terme, il est envisagé la mise en place de la fonction publique locale, l'élection des représentants du personnel et la réactivation de certains organes de gestion de la fonction publique qui sont entrés en hibernation du fait de la conjoncture économique.

Chers personnels de la fonction publique camerounaise,

Notre engagement doit contribuer à l'accomplissement des fonctions essentielles de l'Etat et à la valorisation du service public. La fonction publique camerounaise ne saurait être autre chose qu'un vecteur de la paix et de la cohésion sociale.

Par la pratique de la bonne gouvernance, la gestion efficace et durable des ressources publiques, l'amélioration constante des prestations servies et la qualité de la production, notre fonction publique doit concourir à la formulation et à la mise en oeuvre des politiques qui garantissent un environnement favorable à l'épanouissement des individus et des communautés.

Certains maux, à l'instar de l'absentéisme, de la corruption, du clientélisme, du tribalisme, pourraient nous détourner de ce challenge permanent.

Aussi devons-nous les combattre sans états d'âme pour l'émergence d'une fonction publique innovante, plus compétente,

plus simple, plus expéditive, moins tracassière, moins procédurière, davantage dématérialisée, favorisant le dialogue et la cohésion sociale. En somme, notre Fonction Publique doit être une force de progrès et non une force d'inertie.

En ce jour, permettez que je félicite particulièrement ceux des personnels de l'Etat qui servent déjà avec patriotisme et désintéressement, parfois dans des conditions difficiles. Par la même occasion, j'invite chaque agent public, selon sa position et ses capacités, à donner libre cours à sa créativité pour améliorer la perception et la qualité du service rendu aux usagers.

C'est à cette condition et à cette condition seulement qu'advientra et vivra la Fonction Publique Camerounaise de nos ambitions, en tant que creuset de l'unité nationale, catalyseur de la paix et facteur de la cohésion sociale.

***Le Ministre de la Fonction
Publique et de la Réforme
Administrative,***

Joseph LE